

Camille Chaserant est nommée membre du collège en qualité de personnalité qualifiée au titre des missions relatives aux notaires et commissaires de justice

Publié le 30 mai 2023

Camille Chaserant est nommée membre du collège de l'Autorité de la concurrence en qualité de personnalité qualifiée au titre des missions spécifiques relatives à la liberté d'installation des notaires et des commissaires de justice (décret du Président de la République du 25 mai 2023).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 30 MAI 2023

Camille Chaserant est nommée membre du collège en qualité de personnalité qualifiée au titre des missions relatives aux notaires et commissaires de justice

[Lire le communiqué](#)

Crédit photo : Sylvain Larnicol